

Réf: Dossier N° : 54603

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SORIT TECHNOLOGY SARL » en abrégé «SORIT TECH SARL »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY Remblais -Imb. les Arcades, Lot 610, Ilot 48, Eglise Ste Bernadette, 26 BP 380 ABJ 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SORIT TECHNOLOGY SARL » en abrégé «SORIT TECH SARL ».

Objet: Ingénierie Systèmes, Réseaux et Télécoms, Vente de matériels informatiques, Telecom et Divers, Maintenance Informatique et Multi-services, Electricité & Climatisation, Formation, Conseils & Audit, Prestations de services diverses

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY Remblais -Imb. les Arcades, Lot 610, Ilot 48, Eglise Ste Bernadette, 26 BP 380 ABJ 26

GERANT: Monsieur DIABATE TOYAGA ALLI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25125 du 21/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22635 du 21/09/2018

